



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 1^{er} juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi premier juin, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 27/05/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 18 Magali SAINT, Valérie DESQUESNE, Patricia ROSALIE, Franck PARDILLOS, Edith ABDESLAM, Sonia ROTROU, Nadège GONÇALVES, Alain DESMEULLES, François FAUVEL, Philippe NATIVELLE, Thierry DODARD, Dominique DEBISE, Marie-Claude RABASSE, Benjamin TIXIER, Jean-Louis GARBY, Jean-Luc BOUILLON, Valérie RUAUX, Eva SIX
Votants : 19 Jean-Paul LELOUTRE donne pouvoir à Sonia ROTROU
Absent excusé : 1 Jean-Paul LELOUTRE
Secrétaire de séance : Valérie DESQUESNE

Objet : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le projet de règlement intérieur du conseil municipal a été travaillé dans le cadre de la commission « Affaires générales, transparence et proximité » lors des séances des 30 avril et 22 mai 2026.

Cette nouvelle version a fait l'objet d'un travail d'actualisation et de clarification par rapport au précédent règlement. Elle intègre notamment plusieurs dispositions venant préciser et renforcer les modalités d'exercice du droit d'expression des élus d'opposition, conformément aux principes de transparence et de pluralisme des débats municipaux."

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-8 et suivants ;

Vu la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal élu le 20 mars 2026 suite aux élections municipales du 15 mars 2026 – premier tour ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 voix pour) :

- Décide d'approuver le règlement intérieur du conseil municipal ci-annexé.

P.J. Règlement intérieur du conseil municipal

Pour extrait conforme
La Maire,
M. SAINT

La secrétaire,
V. DESQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20260601-COM2026-6-13-14-DE
Date de télétransmission : 05/06/2026
Date de réception préfecture : 05/06/2026